

# **Assemblée générale LPCM 2019**

## **Louvain-la-Neuve, 21 mai 2019 (18h)**

---

Jacques Migozzi salue l'assistance, fait part des excuses d'un certain nombre de collègues empêchés et rend hommage à Jerusa Pires Ferreira, collègue de la PUC de Sao Paulo, récemment disparue, qui faisait partie depuis 1997 du premier cercle des fondateurs de la Coordination LPCM, noyau germinatif de l'actuelle Association. Il ouvre la séance en se félicitant que l'AG 2019 renoue avec l'habitude de coupler l'AG de la LPCM avec une manifestation scientifique de haute tenue organisée par une équipe de recherches partenaire de notre réseau (Louvain déjà pour le colloque post EPOP organisé par le GRIT en 2012, Limoges en 2013, Le Mans en 2014, Montpellier en 2015, Paris 10 en 2016).

Jacques Migozzi considère que cette AG 2019 devrait permettre à la LPCM, après le succès des premières Assises des recherches en Cultures Populaires et Médiatiques d'octobre 2018, que le Bureau sortant de la LPCM a puissamment contribué à organiser d'un point de vue scientifique et logistique, et dont la LPCM a significativement contribué au financement, de, tout à la fois :

- se fixer une nouvelle feuille de route (Vers des Assises acte 2, en 2022 ?) ;
- revisiter et si nécessaire reconsidérer ses modalités de travail collégial, qui pour une large part se mènent à distance et reposent sur l'engagement d'un petit nombre d'activistes, qui peuvent légitimement aspirer à être suppléés par de nouvelles énergies et de nouvelles bonnes volontés ;
- renouveler du même coup la composition de ses instances, qui gagneront à accueillir une nouvelle génération de chercheurs et à refléter toute la palette des objets, corpus et méthodes autour desquels s'organise la galaxie, mouvante et en expansion permanente, des recherches en LPCM. (cf article 2 des statuts fixant les objectifs de l'Association).

### **Rapport moral**

Jacques Migozzi présente alors un rapport moral en 4 points, qui rassemble les principaux points notables depuis l'AG du 28 mai 2018, tenue à Paris et couplée avec l'ultime réunion de préparation des Assises CPM, qui a mobilisé l'essentiel des énergies de l'Association depuis 2 ans

#### **1) Assises CPM**

Plein succès, trois jours intenses et conviviaux de travail, tenus à Paris Nanterre La Défense (11 et 12 octobre) et Paris 3 Sorbonne Nouvelle (13 octobre), et alternant séances plénières et panels thématiques. Plus de 70 communications, un public étoffé, avec un nombre significatif d'étudiants masterants ou doctorants.

Un seul regret peut être : n'avoir pas suffisamment attiré l'attention des médias au préalable pour pouvoir valoriser et publiciser nos travaux auprès d'un public large. Peut-être l'un des objectifs prioritaires pour l'équipe qui s'attellerait à terme à l'organisation d'Assises CPM Acte 2 ?

Indéniablement en tous cas, la préparation de ces Assises a conforté des partenariats et tissé des liens.

On peut se féliciter aussi, si les engagements pris lors de la réunion du 22 janvier dernier sont tenus, que les Assises génèrent en 2020 et 2021 une belle salve de travaux, dont il faudrait peut-être là encore tirer parti en termes de communication promotionnelle.

Rappel : un comité éditorial a tenu sa première réunion le 22 janvier 2019, à la Maison de la recherche de Paris Sorbonne. Il a réuni des participants aux Assises actifs, ou pouvant servir de relais privilégiés, dans des revues susceptibles d'accueillir des articles issus des communications :

- *Emulations* (Presses Universitaires de Louvain-la-Neuve, <https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/index>)
- *Belphégor* (revue de l'association LPCM : <https://journals.openedition.org/belphégor/>)
- *Sciences du Jeu* (<https://journals.openedition.org/sdi/>)
- *Cahiers de narratologie* (<https://journals.openedition.org/narratologie/>) ou *Proteus* (<http://www.revue-proteus.com/>)
- *Le Pardaillan* (<http://lataupemedite.michelzevaco.com/index.php/revue-le-pardaillan/>)
- *Cahiers du CIRCAV* (université de Lille, <https://circav-revue.univ-lille3.fr/>)

Quelques principes communs pour cette publication coordonnée ont été arrêtés :

- multi-supports, avec une concertation du collectif CPM 2018 ;
- avec une évaluation par les comités de lecture (selon les normes et processus propres de chaque support) ;
- avec un suivi de l'information via le carnet CPM2018 (<https://cpm2018.hypotheses.org/>) ;
- avec une mention, dans chaque support de publication, de l'événement d'origine et des autres supports de publication formant le bouquet coordonné ;
- si possible avant fin 2020 / mi-2021. Il faudrait en tout cas que la publication de tous les articles soit en vue et citable avant qu'une possible deuxième édition des Assises CPM voie le jour.

Ce collectif a composé des dossiers par regroupements qui tâchaient de respecter l'esprit des Assises : éviter que le critère du média ou du genre médiatique soit dominant, car cela casserait la logique d'interdisciplinarité et de réflexion méthodologique intermédiatique que nous avons voulu promouvoir.

Les porteurs de dossiers ont ensuite pris l'attache de tous les auteurs relevant de leur support de publication.

Jacques Migozzi interroge alors l'AG sur l'opportunité d'organiser, et si oui à quelles échéances et selon quelles modalités et à quelles conditions, un deuxième épisode de ces Assises. Ce point devrait à ses yeux être central dans le programme de travail que se fixerait une nouvelle équipe pilotant la LPCM au-delà de 2020.

## **2) Manifestations/ projets scientifiques appuyés par la LPCM**

- **Projet H2020 DETECT** : « Detecting Transcultural Identity in European Popular Crime Narratives » (partenaires LPCM impliqués : Universités de Bologne, Limoges, Paris 10, Debrecen, Ioannina, Queen's University de Belfast...), financé d'avril 2018 à Juillet 2021.  
1 post doc embauchée à Limoges, bientôt 2 au 01/01/2020.  
Prochain colloque international « Euronoir.Producers, distributors and audiences of European crime narratives » à Aarborg au Danemark, du 30 septembre au 2 octobre.
- **Projet ANR (en attente de résultat fin juillet) « LégiPop**. Nouvelles frontières du légitime et du populaire. High culture/ Popular culture ; Shifting boundaries », deuxième étape de sélection déposée fin mars par Anne Besson.
- **Pour mémoire, implications aussi dans projets ANR « Anticipation » et NumaPresse.**

### **3) Belphégor : rapport d'activité présenté par Matthieu Letourneux en tant que rédacteur en chef.**

Deux numéros de la revue *Belphégor* sont parus depuis la dernière assemblée générale, le numéro « Hommage à Charles Grivel », codirigé par Jacques Migozzi et Matthieu Letourneux, et le numéro « Mutations des légitimités dans les productions culturelles contemporaines » (co-dirigé par Anne Besson, Anne Isabelle François, Sarah Lécossais, Matthieu Letourneux et Anne-Gaëlle Weber). Le numéro suivant est bien avancé. Il sera consacré aux romans des pays de l'est, et devrait paraître fin 2019 (il sera co-dirigé par Jacques Migozzi, Sandor Kalai et Natacha Levet). Viendront ensuite deux numéros issus des assises de la recherche en culture populaire et médiatique : « écritures et formats médiatiques » (co-dirigé par Matthieu Letourneux et Simon Bréan), « genres et représentations » (avec Anne-Isabelle François). Un autre dossier est en cours de préparation. Il porte sur le roman historique au XXe siècle. Les articles ont été rassemblés et doivent être expertisés. Le dossier étant peu fourni, il servira peut-être de dossier secondaire. Un numéro consacré à l'anticipation ancienne est envisagé.

### **4) Redistribution des tâches au sein du Bureau et renouvellement de la composition de l'équipe d'animation de la LPCM.**

L'association existe formellement depuis 8 ans (mai 2011, AG fondatrice de Limoges), avec la même équipe de Président (Jacques Migozzi) + Vice présidentes (Angels Santa et Sarah Sepulchre) + Secrétaire (Matthieu Letourneux) + Trésorière (Anne Besson) à sa tête. Renouvellement officiel du CA tous les deux ans : nous y sommes, ou du moins nous devrions y être. Mais de fait, l'effacement du rôle du CA depuis quelques années au profit d'un groupe plus restreint de responsables constituant le Bureau nous a conduits à ne faire figurer dans l'Ordre du Jour que le renouvellement du Bureau. Il serait bon en effet qu'une saine rotation des responsabilités permette à la poignée d'activistes des débuts de passer le témoin. Ce passage de témoin pourrait se faire en deux temps, ce qui permettrait un tuilage judicieux pour certaines tâches techniques (trésorerie, webmastering du site sous hypotheses.org ...).

Ce passage de témoin s'impose d'autant plus qu'une lassitude légitime pèse sur certains des actuels responsables (merci à Anne Besson, à Irène Langlet ...), qui ont beaucoup donné pour la conception des newsletters, le postage des informations sur le portail LPCM.

Il est dans ces conditions réjouissant de constater que notre appel à candidatures pour de nouvelles bonnes volontés n'est pas resté sans écho : Anaïs Goudmand (UNIL), Fanny Barnabé (Université de Liège), Nicolas Gauthier (University of Waterloo) se sont ainsi porté·e·s volontaires. Jacques Migozzi présente les deux absents et Fanny Barnabé se présente.

On pourrait raisonnablement envisager dès lors un renouvellement en deux étapes :

- Renouvellement partiel du Bureau en 2019, avec intégration des 3 nouveaux volontaires, qui pourraient se répartir les responsabilités de secrétaire, trésorier et webmaster.
- Elargissement du Bureau lors de l'AG 2020 avec retrait du Président et des VP, élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente (casting à envisager !) + reconstitution d'un CA entre 12/16 membres à l'image de notre réseau pluriel et international.

Dans cette optique, surtout si la nouvelle équipe avait pour tâche majeure de préparer des Assises CPM2 en 2022, l'organisation de l'AG 2020 serait importante en termes de logistique et de localisation pour réunir le maximum de membres et sympathisants LPCM. Faut-il du même coup pragmatiquement l'organiser à tout coup sur la région parisienne ?

### **Bilan financier (Anne Besson, trésorière)**

- **Ce bilan couvre un an, le précédent bilan datant de mai 2018. Cette année a été celle de l'organisation des Assises CPM, et donc de dépenses dûment prévues – partagées entre de nombreux partenaires, celles-ci s'élèvent pour notre association à un total d'environ 1700 euros.**  
**Notre compte est encore largement excédentaire avec plus de 3300 euros.**
- **Nos RECETTES proviennent des cotisations : 31 membres cotisants pour l'instant en 2019 (mais nous ne sommes qu'en mai) et 5 reliquats de 2018 (ce qui amène pour 2018 à un total de 46 cotisants contre 44 en 2017).**
- **Quant aux FRAIS, ils sont donc largement en hausse, à nos frais habituels (deux numéros de *Belphégor*) s'étant ajoutés ceux de l'organisation des Assises que nous avons pris en charge, à savoir les déplacements et séjours des keynote speakers ainsi que le paiement des deux étudiants « appariteurs ».**  
**A prévoir : frais de déplacement et d'hébergement du bureau pour l'AG de Louvain.**

**Situation du compte au 19/05/19 :**

**3374, 03 euros**

Rappel, au 28/05/18 : 5578, 02

## Détails des dépenses et des recettes

**Recettes : 930 euros**

**28 + 5 cotisations à 25 euros : 825 euros**

**2 cotisations « tarif étudiant » à 15 euros : 30 euros**

**1 cotisation de « personnes morales » à 75 euros : 75 euros**

**Dépenses : 3058,99 euros**

soit :

- **Corrections et stylage des numéros de *Belphégor* « Charles Grivel » et « LegiPop » : 700 + 550 : 1250 euros**
- **Assises CPM**
  - Paiement de deux étudiants : 2x200 euros : 400 euros
  - hébergement des 2 invités : 812 euros
  - voyages des 2 invités : 562, 53 euros
- **Frais bancaires : 109, 46 euros**

## Discussion

Le projet d'une seconde édition des Assises semble être apprécié. A explorer donc.  
Le fait de tenir l'AG à Paris est accepté.

La proposition pour le renouvellement du bureau est la suivante :

- Fanny Barnabé, Anaïs Goudmand et Nicolas Gauthier. On propose que Fanny Barnabé devienne secrétaire, Anaïs Goudmand trésorière, Nicolas Gauthier webmaster.
- Angels Santa, Irène Langlet et Anne Besson se retirent du bureau.
- Jacques Migozzi reste président encore un an. Sarah Sepulchre et Matthieu Letourneux, respectivement, restent ou deviennent vice-présidents pour un an.
- Ceci assurera la transition vers un renouvellement complet du bureau

On se répartit les procurations entre les membres présents pour les points à voter.

- Les rapports moral et financier sont votés à l'unanimité.
- Le renouvellement du bureau est voté à l'unanimité.